

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 28 avril 2021 de M. Eric Bertinat: «Quid du crédit de préétude pour la restauration et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH)?»

TEXTE DE LA QUESTION

Faisant suite à l'échec du projet Nouvel/Jucker pour le MAH en 2016, le Conseil administratif de la Ville de Genève a proposé au délibératif le 17 octobre 2018 un crédit de préétude d'un montant de 500 000 francs destiné à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (proposition PR-1323).

Dans ses explications, le magistrat Kanaan a justifié sa proposition par une stratégie consistant à «faire coïncider le projet muséal, une nouvelle direction et le programme architectural» (page 3 du rapport PR-1323 A). Il avance la date de 2024 pour «une possible ouverture du chantier» (page 3 du rapport PR-1323 A) et précise même que «la nouvelle direction aura environ six mois dès son entrée en fonction pour travailler à la question».

M. Meylan, en charge de la Direction du patrimoine bâti, a donné les détails de cette préétude (page 4 du rapport PR-1323 A) et un calendrier a été proposé à la commission des travaux et des constructions, chargée d'étudier cette proposition:

- 2019-2020: étude de faisabilité/périmètre et pré-programme du concours;
- 2020-2021: demande de crédit d'étude/concours et choix du lauréat.

Cette proposition a été acceptée par le Conseil municipal le 26 février 2019.

Une année plus tard, je me permets de demander à l'exécutif un bilan de ce dossier et, en cas de retard, les raisons, et quel serait le nouveau calendrier.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Après un appel d'offres réalisé durant le deuxième semestre 2019, la préétude a débuté en janvier 2020. Elle comporte trois phases: un état des lieux et un programme des besoins, puis un test de faisabilité avec une évaluation du coût, et enfin la rédaction du programme du concours d'architecture. Il était prévu de la terminer à la fin de 2021.

La crise sanitaire liée au Covid a fortement retardé les travaux de la première phase qui se sont ainsi achevés à l'automne 2020 en lieu et place du printemps 2020. La deuxième phase est en voie d'achèvement et a nécessité des compléments d'études. Elle devrait pouvoir se terminer à la fin de l'automne 2021. La

troisième phase suivra en 2022, un crédit d'étude et de concours sera déposé d'ici à la fin du premier semestre 2022 auprès du Conseil municipal. Le lancement du concours d'architecture est projeté pour le premier semestre 2023.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan